

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DE LA
PREFECTURE
DU VAR**

**Numéro 144 Spécial
Publié le 15 juillet 2021**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAR**
SOMMAIRE N° 144 Spécial Publié le 15 juillet 2021

PREFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

- Arrêté préfectoral N° 2021/35/MCI du 14 juillet 2021 portant suppléance du préfet du Var ;



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**
Mission de coordination interministérielle

ARRÊTÉ PREFECTORAL n° 2021/35/MCI
portant suppléance du préfet du Var

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Evence RICHARD, préfet du Var;

Vu le décret du Président de la République du 7 septembre 2018 portant nomination de Monsieur Eric de WISPELAERE, sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Var

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Eric de WISPELAERE, en sa qualité de sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, est chargé d'assurer la suppléance du préfet du Var du 26 juillet 2021 à 16 heures au 27 juillet 2021 à 23 heures.

Article 2 : Délégation de signature est donnée, à ce titre, à Monsieur Eric de WISPELAERE en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'Etat dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et le sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, désigné pour la suppléance, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Toulon, le 14 juillet 2021

Le préfet,


Evence RICHARD